



m. forestier

# AMIS du VIEUX SAINT-CLAUDE

BULLETIN No 1

Janvier 1977

# Les Amis du Vieux Saint-Claude.

## Bulletin n°1 - Janvier 1977

Ce premier numéro des "Amis du Vieux Saint-Claude" aimerait être, en un sens, le bulletin de santé de notre Association.

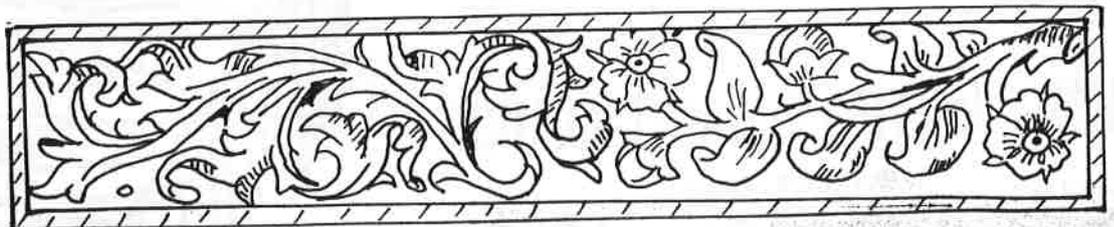
Il a pour but de vous remémorer les actions entreprises, les espoirs, les résultats obtenus, les déceptions aussi puisqu'il faut tout cela pour faire la vie d'une société. Chacun pourra s'y exprimer pour le plus grand intérêt de tous et les causeries faites sur des sujets divers y seront publiées dans la mesure du possible selon les directives de leurs auteurs. Quant à la couverture, elle est due au grand talent de notre ami Martial FORESTIER qui a fait tout spécialement pour nous ce dessin à la plume. Elle fait le lien, me semble-t-il, entre la terre de jadis et notre cité d'aujourd'hui.

Le monde paraît devenir chaque jour plus petit et l'homme moderne, fier à juste titre des progrès de sa technologie, peut porter très loin ses pas et sa pensée. Mais son cœur reste étrangement attaché à son pays d'origine ou d'adoption. Le régionalisme qui nous anime, fait d'intérêt et d'attachement à la terre ancestrale, semble même aujourd'hui remplacer bien souvent la notion de patrie.

Si les temps sont révolus, où les francs-comtois se faisaient enterrer la face contre terre pour ne plus voir briller le soleil de Louis XIV, ils restent toujours les enfants de leur province et sont fiers de lui appartenir.

Maintenant, avant de vous livrer "cette longue peine de plume" comme on disait jadis, je me permets de vous en souhaiter agréable lecture.

Catherine LORGE



## AMIS DU VIEUX SAINT-CLAUDE

### ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MAI 1976 - RAPPORT MORAL

La conservation du patrimoine existant nous concerne tous. Il est des aménagements inévitables ; notre rôle est d'insister pour qu'ils soient réalisés avec goût et conformément aux décisions de la Conservation des Sites et du classement des monuments, auprès des autorités qui ont à intervenir dans l'octroi des permis de construire, notamment.

Il faut bien dire que l'Association ne dispose pas de "moyen clef" pour faire aboutir certaines revendications, même parfaitement fondées, et les vestiges déjà rares continuent à disparaître. Mais nous ne pouvons qu'attirer l'attention des pouvoirs publics et des propriétaires.

Une entrevue a été accordée par M. le Maire en février 1976 à une délégation des Amis du Vieux Saint-Claude, en union avec le groupement de l'Environnement, au sujet de l'emplacement de certains panneaux d'affichage en ville. Nous avons reçu confirmation officielle du déplacement de ces panneaux, les premiers à disparaître progressivement étant ceux de la Montée de la Cueille, de la Route de Serner, et de la rue du Tomachon.

Au sujet du classement de la Rue de la Poyat comme "site protégé" une demande a été adressée par l'Association en décembre 1975. Questionnée en avril 1976 sur l'instruction de ce dossier, la préfecture du Jura a fait connaître qu'après une première étude de l'Agence Départementale des Bâtiments de France, il avait été transmis à la Conservation Régionale à Besançon et se trouvait entre les mains d'un inspecteur des sites nouvellement nommé. Il a été précisé en même temps que dans l'hypothèse d'un rejet de la demande présentée, le classement à l'inventaire de monuments historiques de la chapelle et de la façade du couvent des Carmes, en cours d'examen par les instances supérieures, équivaldrait dans ses conséquences pratiques à l'inscription du quartier. Nous attendons donc avec une double impatience ce classement qui s'impose.

Une visite sous les actuels bâtiments de la Grenette a fait découvrir aux "Amis" une galerie voûtée de 24 m x 3,10 m. M. DUHEM pense qu'elle pourrait dater du XII<sup>e</sup> siècle. Et chacun de s'interroger sur le rôle et la fonction de cette galerie. Là encore, nous attendons l'avis de l'inspecteur régional des bâtiments de France, M. DENELLE... Il y a aussi sous les maisons de l'abbaye, notamment sous la maison abbatiale, des caves voûtées, une petite chapelle présentant des traces de peintures murales, des vestiges de colonnes, une belle et vaste cheminée, des pierres tombales des pères abbés. Tout ceci mérite d'être vu, identifié et répertorié.

Quant au passé qui nous tient tant à coeur, les causeries que vous avez pu entendre (voir la liste dans le bulletin) par des membres de l'Association n'ont pas la prétention d'ériger les "Amis du Vieux Saint-Claude" en société savante. Il faut espérer qu'elles auront apporté tout de même quelque chose à l'un ou l'autre d'entre nous. Encore une fois, il s'agit d'une tribune qui n'engage que son seul auteur. La discussion y est toujours souhaitée : c'est une façon pour tous de participer et d'éclairer le débat.

Le Président : C. LORGE



## CALENDRIER DES ACTIVITES

- \*- A LA RECHERCHE DU VIEUX SAINT-CLAUDE. Janvier 1975. Présentation de diapositives par Melle Andrée RENON.
- \*- ANCIEN PALAIS ABBATIAL. Février 1975. Visite commentée par M. Gustave DUHEM. La Salle voûtée sous la Grenette a été visitée le même jour.
- \*- LA SORCELLERIE DANS LA TERRE DE SAINT-CLAUDE. Mai 1975. Causerie par M. DUHEM
- \*- EVOLUTION DE LA MAIN-MORTE DANS LA JUDICATURE DE SAINT-CLAUDE. Octobre 1975. Causerie par M. Maurice STEGRE.
- \*- LE GLOSSAIRE DU HAUT-JURA. Mars 1976. Causerie par M. Albert DELORT.
- \*- LES CELTES DANS LA BASSE VALLEE DE LA BIENNE. Mai 1976. Causerie par M. René VUILLET.
- \*- LA TUILLERIE DES PRES DE VALFIN. Juin 1976. Causerie par M. Henri VUITTON avec présentation de diverses pièces et produits de fabrication.
- \*- CATHEDRALE SAINT-PIERRE. VISITE/CONFERENCE. Juin 1976. Par M. Gustave DUHEM.
- \*- RENCONTRE AVEC LES AMIS DU GRANDVAUX. Septembre 1976. Visite des villages de l'Abbaye, des Piards et des Chauvins.
- \*- LES SOUTERRAINS DE L'ABBAYE. Novembre 1976. Causerie par M. Georges CUSENIER.
- \*- SCENES DE LA VIE LOCALE "DANS LES ANNEES TRENTE". Décembre 1976. Projection d'un film très curieux par M. Pierre CATY.

-----

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Bureau

M. Gustave DUHEM, président d'honneur  
Mme Catherine LORGE, Président actif  
M. André DOMAS, vice-président  
M. Pierre TESSIER, vice-président  
Mme Jacqueline GRANDPERRET, secrétaire  
M. Pierre ROMANET, secrétaire  
M. Georges CUSENIER, trésorier  
Mme Claude BERGOEND, trésorier

### Membres

Mme Paulette ROQUE

### Membres (suite)

Mme Andrée FERRARI  
Melle Andrée RENON  
Melle Geneviève THOM  
M. Bernard LORGE  
M. Henri GASTON-MEYER  
M. le chanoine André POUILLARD  
M. L'abbé André VUILLERMOZ  
M. Jean-Michel CURTET  
M. Guy LORNE  
M. René VUILLET





LA SORCELLERIE DANS LA TERRE DE SAINT-CLAUDE

par Gustave Duhem

Sommaire

Le grand juge Boguet  
Les Sorciers et les lieux du sabbat  
Les interrogatoires

Les renvois aux échevins  
Les sentences de mort  
Postface

La grande salle du Centre Hermet manquait d'ampleur, ce soir de mai, pour accueillir le nombreux public curieux d'entendre M. Gustave DUHEM, autrefois directeur départemental des archives, parler des sorciers de la terre de St-Claude.

Boguet :- A la fin du XVIIe siècle, la vague de sorcellerie qui s'est peu à peu élevée dans tout l'occident gagne la Comté. Le Haut-Jura n'est point épargné et paie son tribut le plus souvent aux dépens des faibles peuplements dispersés çà et là dans les combes et les adrets où, plus encore qu'ailleurs, l'insécurité, la pauvreté, l'ignorance, les superstitions et les maladies imposent à tant de conditions humaines un déroulement tour à tour machinal et angoissé.

C'est aussi l'époque d'une certaine révolte des esprits contre un long régime d'absolutisme à tous niveaux. L'âge d'or de l'abbaye est terminé. Le Protestantisme inquiette et cherche à s'implanter depuis Genève, puisqu'aussi bien les Genevois et les Bernois occupent le Bugey et le pays de Gex. Le Vaudois est exécré et le sorcier n'a pas meilleure réputation ; dans les procès de l'époque, les mots de "Vaudois" et "sorcier" se trouvent accolés l'un à l'autre pour constituer le redoutable chef d'accusation soumis aux juges des "peines de sang".

On peut penser que Ferdinand de M<sup>e</sup>, titulaire de l'abbaye de Saint-Claude, prince du Saint-Empire, archevêque de Besançon et prieur de nombreuses autres abbayes, cherche une contrepartie dans un instrument juridictionnel renommé ; c'est peut-être la raison pour laquelle, à la mort de Guillaume BOISSET, grand juge de la judicature, il lui nomme pour successeur un homme qu'il a dû choisir, Henry BOGUET, docteur es droits, avocat au Parlement de Dole, se disant "dolanois", comme il l'écrit, mais natif en réalité de Pierrecourt près de Gray. Et durant vingt années, de février 1596 à 1616, BOGUET acquerra une détestable célébrité en poursuivant les sorciers du Haut-Jura avec un zèle farouche et une étrange vantardise dans ses écrits ; ceux-ci relatent l'envoi au bûcher d'une centaine de pauvres bougres mais les pièces des procès n'en révèlent qu'une trentaine tout au plus et c'est déjà bien trop. L'Abbaye laissait faire car les sorciers étaient pour elle les agents de l'hérésie : sorcier = Vaudois ; cependant, il ne faut pas omettre que, lorsqu'elle intervint, ce fut dans le sens de la clémence. Ainsi, l'orage qui empêcha une fois la mise à feu du bûcher fut considéré par le grand prieur comme l'expression de la volonté divine d'éviter le supplice ; il fut remplacé par la mise hors la terre de Saint-Claude, ce qui n'était guère meilleur.

A l'issue de sa carrière qui inquiette et intéresse encore, BOGUET, doctrinaire de la démonologie, magistrat au renom douteux, sera nommé Conseiller au Parlement de Dole, promotion remarquable que la Cour n'accepta toutefois que contrainte et forcée par le Souverain. En 1617, BOGUET devait aussi voir aboutir les efforts déployés avec d'autres depuis des années pour la fondation de la Confrérie de la Miséricorde dite des "Pénitents Blancs" dont les bâtiments se trouvaient Place du Château.

Les sorciers.- On naissait sorcier, dit M. DUHEM, et des familles entières ont été jugées de ce fait, comme les Secrétant d'Orcières près de Longchaumois.

Selon BOGUET, "Les sorciers ont en général une marque sur le corps, les uns sur l'épaule, les autres sur la paupière de l'œil, les uns sous la langue ou bien sur la lèvre, les autres... "ailleurs" (Par cet "ailleurs" Dom Benoit remplace un autre mot qui lui aura paru trop vert) ; "Satan les marque ainsi pour leur donner à entendre qu'ils sont ses esclaves" (Discours des sorciers).

Quels sont leurs instruments ? Des graisses dont on s'enduit plus ou moins le corps et des poudres jetées sur les aliments ou dans les verres, les deux, selon BOGUET, "étant souvent faites avec de la chair des petits enfants que le diable fait homicidier aux sorciers ; ils en usent pour faire mourir les personnes, les animaux, quelquefois pour empoisonner l'air ou l'eau" ; parfois les sorciers "font les maléfices avec leur souffle, mais ils ne sauraient les faire par une simple parole, bien moins par un simple regard ; ils emploient souvent une baguette ou leur propre image". Les verges sont aussi d'usage courant ; elles servent à battre l'eau qui tombe en grêle aux alentours. Enfin, les déguisements, le plus souvent en loup.

Que leur reprochait-on ? Dans la plupart des sentences, on trouve les accusations suivantes : a) Pactes avec Satan, dit le Diable, dit le Mauvais, dit le Daemon ; b) Renoncement "à Dieu, Cresse et Baptesme" ; c) Assistance au sabbat et danses collectives (bransles) avec les daemons ; d) Adoration de Satan "tout debout près du feu" sous les apparences d'un bouc, d'un mouton, d'un homme noir et à qui on "ouffroit des chandelles" ; e) Unions charnelles et impudiques contre nature avec le daemon ; f) Maléfices contre les hommes, les animaux et les fruits de la terre ; g) Enfin et souvent, l'horrible réputation de "vaudois". Ainsi, les archives de la Ville nous révèlent, entre autres exemples, qu'Anthonia TOURNIER, dite COMBA, d'Orcières/Longchaumois, condamnée et exécutée le samedi 24 avril 1599, était accusée de "... s'estre donnée au diable, avoir esté au sabbat et assemblées des sorciers par deux fois en un lieu dict La Maison du Pra proche le village de Longchaumois, y avoir dansé, bu et mangé comme les adultes, fait hommage au Diable, luy avoir ouffert des chandelles et baisé au derrière ; item avoir baptu, tenu et jecté de la pouldre en l'eau laquelle lui avoit esté baillée par le Diable pour faire et former la gresles qui tomba du costé de Longchaumois ; item pour s'estre prostituée et avoir cognoissance charnelle une fois avec le diable ; finalement, pour estre communément tenue et réputée sorcière et vaudoise par ceux qui ont cognoissance d'elle".

Pronomie complète de la parfaite sorcière pourrait-on dire si cet effrayant drame de l'ignorance et de l'intolérance n'empêchait de plaisanter !.

Les lieux du sabbat. - Le Pré de Longchaumois à un quart de lieu d'Orcières ; La Maison du Pra et la Fontaine Laurent à Longchaumois, cette dernière passant pour être le rendez-vous des sorciers de toute la région ; Fontenelle et En la Jorgue à Nezen (près de Montcusel, vallée de l'Ain) ; Très Bayard près Saint-Claude et Très la Fontaine de Saint-Ouyan ; Es Combes près Coyrière, en Bordure du Tacon ; enfin, le prieuré même de la Houille.

Les interrogatoires. - Il est reconnu que la cause des sorciers était instruite avec beaucoup de lenteur et de maturité et qu'elle entraînait des frais élevés ; les prévenus n'étaient pas maltraités et ne souffraient pas de la faim. L'instruction pour un juge comprenait 91 articles et se trouvait soumise à des règles précises. Le juge devait éviter la torture autant qu'il lui était possible mais, par exemple, elle était de règle si "le prévenu se trouve saisi de poudres et de graisses dont il ne puisse pas rendre raison".

Voici quelques extraits de l'interrogatoire de Jeanne VUILLET de "Cinquétral" du 11 juillet 1607. Elle indique au juge BOGUET "que sad. mère, dimanche dernier, l'engressa et la voulu faire monter le contremont de la cheminée".

- 5.- Interroguée en quelle partie de son corps sad. mère l'engressa.  
Respond qu'elle l'engressa par tout le corps.
- 6.- Interroguée de quelle couleur estoit lad. gresse.  
Respond qu'elle estoit de couleur noir.
- 7.- Interroguée à quelle heure sad. mère l'engressa.  
Respond que ce fut l'après souppé, sans avoir peu particulièrement spécifier l'heure.
- 8.- Interroguée à quelle occasion elle l'engressa.  
Respond qu'elle ne scait et qu'elle la vouloit faire monter par la cheminée et que le lendemain elle fut quasi morte.
- 10.- Interroguée si sadite mère l'a menée en quelque lieu.  
Respond qu'ouy et qu'elle l'a menée Trez Bayard et Trez la Fontaine de Saint-Ouyan.
- 12.- Interroguée qu'est ce qu'elle appelle la synagogue.  
Respond qu'elle l'ont faict par trois fois et que lon y faict du feu et qu'elle n'y a congneu personne, sinon la Hareschaude, la Clauda sa tante et sad. mère et que quoy qu'il y eust beaucoup d'autres personnes, elle ne congneut que les prénommées.
- 13.- Et à l'instant a adjousté de soy mesme que sad. mère lui fit renoncer Dieu et prendre le diable pour son maître.
- 14.- Interroguée s'il y avoit quelque homme.  
Respond qu'ouy mais qu'elle ne les cognoissoit pas. Et à l'instant a adjousté que le diable estoit en forme d'homme tout vestu de noir qui les tenoit ap-pendues en une dance et qu'ils dançoient à reculon. Aussi a adjousté d'elle mesme qu'elles alloient baiser le c... au diable que luy ouffroient des chandelles.
- 15.- Interroguée qu'ils firent encore aud. lieu.  
Respond qu'ils y rangèrent de la chair creue et qu'il y avoit du sel qui estoit tout noir.
- 16.- Interroguée qu'ils y firent encore.  
Respond qu'ils y baptirent l'eau avec des verges.
- 22.- Interroguée que lui dit le daemon.  
Respond qu'il luy fit renoncer Dieu et luy dit qu'elle le deust prendre pour son maître, ce qu'elle fit, sur ce que sa mère l'en sollicita et le lui commanda.
- 23.- Interroguée si le daemon luy fit renoncer cresse et baptesme.  
Respond qu'ouy et que sa mère aussi l'en sollicita.
- 26.- Interroguée si le daemon la marqua point et en quel lieu.  
Respond après quelque difficulté qu'elle ne scait si ce n'est qu'elle croid qu'il la marqua.
- 27.- Interroguée si sad. mère est marquée.  
Respond qu'elle ne scait et après avoir été sollicitée de dire la vérité, elle a dit qu'elle a entendu que c'estoit entre les épaules et qu'elle le croid ainsi.
- 33.- Interroguée combien de fois le diable l'a congneue charnellement.  
Respond qu'il l'a congneue par trois fois.
- 34.- Interroguée en quel lieu il l'a congneue lesd. trois fois.  
Respond que c'est en la synagogue.
- 35.- Interroguée quand elle renonça Dieu.  
Respond que ce fut la première fois qu'elle fut en lad. synagogue et que lors il la congneue charnellement et qu'il y avoit des autres diables qui con-gneurent semblablement les autres fermes qui estoient aud. lieu.
- 36.- Interroguée en quel nombre estoient lesd. diables.  
Respond qu'elle ne sait mais qu'il y en avoit bien adroict (beaucoup).
- 38.- Interroguée s'ils portoient quelque chose sur leur teste.  
Respond qu'ils portoient des cornes et qu'ils en avoient deux au-dessus de l'un et l'autre des yeux et adjousté d'elle mesme qu'ils en avoient tous.
- 39.- Interroguée en quel lieu estoit le daemon auquel l'on ouffroit les chandelles  
Respond qu'il estoit auprès du feu tout debout.

- 40.- Interroguée s'il avoit posé ses chausses puisque l'on le baisoit au c...  
Respond qu'ouy.
- 41.- Interroguée si son c... estoit chaud ou froid.  
Respond qu'il estoit froid. Et à l'instant de soy mesme a adjousté si on la vouloit rebaptiser elle se rebaptiserait.

Quel fut le sort de Jeanne VUILLET ? En raison de son jeune âge, elle échappa au bûcher mais le Conseil Neutre des Echevins (avril 1608) fut d'avis "...que le jour mesme que ladite Clauda Jancattin (sa tante) sera suppliciée de la peine ordinaire des sorciers, elle (Jeanne VUILLET) soit conduite par l'exécuteur des hautes oeuvres, la hart (corde) au cou, au lieu où se fera l'exécution et, illec estant, qu'elle soit mise sur un fagot qui sera préparé à cet effect avec un pax auquel elle sera attachée, proche le bûcher et le fagot d'icelle Jancattin, où elle demeurera jusqu'à ce que le corps soit consumé et du tout réduit en cendre ; quoy advenu, elle fera trois tours à l'envyron du lieu où ledit corps aura esté brûlé, pendant lesquels elle sera battue et fustigée de verges par led. exécuteur et, dez la, sera remise aux mains du sieur procureur de ladite terre qui s'informerá si elle a aucuns parens capables de la faire instruire en la foy et religion catholique et, à défaut qu'elle n'en heust aucun, la logera en maison bourgeoise dud. St-Claude, aux frais de la communauté de Cinquétral, en cas lad. deffenderesse n'eust aucuns moyens" (Bavoux. Procès inédits de Boquet).

En lisant les relations d'interrogatoires de femmes prévenues de sorcellerie, l'esprit se pose la question de savoir si l'obsession sexuelle ne s'entremêlait pas inutilement aux questions et réponses destinées à faire preuve du chef principal. Ainsi, au cours de la comparution de Clauda Jancattin, le samedi 4 août 1607 (archives de la Ville, interrogats n° 16 à 21), BOGIET questionne et insiste sur l'organe sexuel du Mauvais. Quel est son module et quelle est sa température, tant du contenant que du contenu ? - Les deux sont froids, rétorque incontinent la Clauda nullement décontenancée ! Quant au module : - Comme ça, dit-elle, en "monstrant" son "pouce" .... ! Cette expression et ce geste de la Clauda pourraient de nos jours prêter à équivoque, tant il est vrai que l'emploi simultané de la première et du second constitue maintenant dans le langage courant une façon d'exprimer le remarquable.

Le renvoi aux échevins.- L'instruction, terminée, est résumée dans un acte d'accusation et le dossier, avec l'accusé lui-même, est transmis aux échevins (corps municipal) investis depuis fort longtemps à rendre justice en matière de peines de sang. Les cas de sorcellerie leur causaient un grand embarras et ils s'entouraient alors de l'avis "de gens doctes et pèrits en droit".

Ainsi, Clauda JEANPROST, dite la "Grande Clauda ROISSON", fut renvoyée par le grand juge devant les échevins avec d'autres inculpés dont Clauda JEANGUILLAUME et Thievenne PAGET d'Orsières ; toutes trois elles ont confessé "... qu'ils s'estaient mis en loups et qu'en cette forme ils avaient tué plusieurs enfants scavoir, un enfant d'Anathoile COCHET de Longchaumois, un autre de Thiévent BONDIEP dit MUTIN, d'Orsières, un autre de Grand Claude SMARD, un autre de Claude, fils d'Antoine GINDRE..." (Discours des sorciers de Boquet)

Les sentences de mort.- Dans d'autres contrées, tous les sorciers étaient généralement condamnés au feu mais, dans la région de Saint-Claude, ils étaient d'abord étranglés pour être ensuite brûlés ; cependant, ceux qui étaient convaincus de s'être mis en loup et d'avoir tué en cette forme quelque personne devaient être brûlés tout vifs.

Exemple de sentence : Du samedi 24 avril 1599 (procès cité plus haut). "Nous (les échevins de Saint Claude), avons condamnez et condamnons ladite Anthonia TOURNIER, dict COMBA, deffenderesse, a estre ce jourd'hui conduite par le sieur exécuteur de la haulte justice doici ce lieu jusques au près du gibet et signe patibulaire dudit Saint-Oujan (Sur les Etapes) et illec par

ledit exécuteur estre étranglé tellement que mort s'en ensuive, et par après son corps estre brûlé et réduit en cendres ; la condamnant en oultre aux frais et mises de justice".

"Prononcée a ladicte deffenderesse par lesdit Eschevins assistée de leurs conseillers audit eschevinage seant au lieu accoustumé et place publique dudit Saint-Oujan soubz les arcz". Pour extrait : Signé Claude François ROSSET, notaire commis par la souveraine cour du Parlement à Dole.

Dans un ouvrage de 1956, Francis BAVOUX parle de 28 condamnés à mort à Saint-Claude, dont 8 brûlés vifs ; quatre détenus devaient mourir en prison ; deux bannissements et un renvoi après fustigation furent prononcés.

=====ooOoo=====

Passant de juge à jugé, BOGUET peut bénéficier, dans le verdict de rigueur qu'il encourt, de circonstances atténuantes tirées de l'ambiance de cette époque de la fin du XVIIe s. et de la rudesse de ses moeurs. Il a voulu sans doute s'ériger en défenseur de la foi et la patrie comtoise dont il pensait que l'une et l'autre étaient menacées par les hérétiques et les pratiques de sorcellerie.

Déjà suspectée à son époque, sa doctrine n'a heureusement plus d'adeptes dans la civilisation actuelle. Déjà au siècle dernier (ouvrage d'Alex Tuetey), on pense que "les sorciers n'ont jamais existé que dans l'imagination des fanatiques ou des dupes et ce ne sont que de pauvres hallucinés ou des hystéro-épileptiques ; de même, la croyance aux opérations diaboliques n'est qu'un sot préjugé des siècles d'ignorance, au plus, un effet des souffrances d'une époque tourmentée".

Ceci dit, on ne peut nier par contre l'existence actuelle d'une minorité silencieuse qui demeure persuadée de la réalité d'un certain nombre de personnes, transmettant d'une génération à la suivante, et les utilisant parfois, des sens et des pouvoirs hors du commun que la science n'explique pas toujours.

-oO50o-



Médaille du XV<sup>e</sup> siècle représentant d'un côté Saint-Claude sur sa cathèdre, de l'autre la coquille de Saint-Jacques de Compostelle, patron des pèlerins, et deux sifflets, emblème de la plus ancienne industrie locale. On peut imaginer que Louis XI arborait sur son " couvercle " une médaille comme celle-ci.

## G L O S S A I R E S A N C L A U D I E N

par M. Albert DELORT

Le folklore n'est pas fait que de chants et de danses. Il est fait aussi de vieilles pierres. Mais pour nous, sanclaudiens, il est fait de vocabulaire et d'accent.

Pendant des siècles, nos pères, emboînés dans leur trou, se sont créé un accent, donné une intonation et forgé un vocabulaire. Le vocabulaire est en train de se perdre. L'accent lui survit pour un temps, surtout dans les couches populaires. Mais bien des causes le condamnent à disparaître lui aussi.

Sous l'influence des voyages qui nous transportent dans le non-Jura et inversement nous amènent des étrangers, des soucoupes volantes, et même des parisiens, sous l'influence du microsillon, des bandes magnétiques, de la télévision qui nous fait ouïr d'incompréhensibles "spikerines", nous prenons conscience, par comparaison, d'avoir un parler bien à nous, trop à nous, et peut-être incorrect. Nous en éprouvons quelque honte (injustifiée) et, par pudeur, nous nous efforçons - surtout en présence des autres - de parler un hexagonal neutre, vague, incolore, impersonnel. L'accent et les mots se perdront donc et dans une dizaine d'années ce sera chose faite.

Pendant qu'il en est temps encore, je les recueille et j'en fais un glossaire. Ce sont des mots que j'ai entendu prononcer sans ouïlemets dans ma jeunesse, en particulier par les clients de feu l'épicerie Besson. Je les ai retrouvés sous la plume du père spirituel du ménage Layoyat. Le délicieux Maurice SALVAT, du temps que le Courrier s'appelait fort justement l'Echo de la Montagne. Son très digne fils Jean-Pierre et moi-même avons entrepris de faire l'inventaire de ces mots très chers, si expressifs, et qui sonnent si bien sous l'accent. Nous n'avons pas la prétention de tous les connaître ni d'en avoir oublié aucun et c'est pourquoi, nous faisons appel à la mémoire des lecteurs, surtout ceux du troisième âge, tant pour combler des lacunes que pour réparer des erreurs.

Fruit d'une collaboration critique et d'apports en provenance de Mme Jean LORGE, de Messieurs Jean-Pierre SALVAT et Henri GASTON MEYER, ce travail est dédié à la mémoire de Maurice SALVAT, père de la célèbre Mère Layoyat.

Le vocabulaire comprend, d'une part, des mots typiquement san-claudiens non entendus ailleurs, et, d'autre part, des termes qui, bien qu'absents du Larousse, sont compris des peuples voisins, vaudois et savoyard. Cela n'a rien d'étonnant si l'on pense à la géographie physique et si l'on se réfère à l'histoire de l'Abbaye de St-Claude et du Comté de Pournoane.

Il est toujours très expressif et riche en adjectifs "moquerands". Il résiste très souvent à l'analyse du philologue et du phonéticien. Néanmoins, en faisant appel à l'étymologie, à l'analogie et à la contamination, on arrive parfois à justifier le sens de tel ou tel mot. De toute façon, les termes doivent être émis avec l'accent caractéristique qui en est partie intégrante : élocution lente, déplacement de l'accent tonique (bien comtois), "an" tendant vers "in" et "on" tendant vers "an", "E" dit muet, audible.

J'ai parlé tout à l'heure d'une tendance "moquerande". M'occupant du folklore chanté à la Montagne, j'ai retrouvé cette tendance dans la musique de nos vieilles chansons : les thèmes sont ceux de tout le folklore chanté franco-phone, mais les airs sont toujours alertes et ouïllereux, jamais sentimentaux malgré les sujets traités. Je pense vous en parler un jour.

G L O S S A I R E S A N C L A U D I E N

Il s'agit, pour l'instant et faute de place, d'un simple extrait. Le travail complet de H. DELORT et de ses amis sera publié dans un prochain bulletin.

ACCRAPI : Paralysé par une fausse position prolongée.  
AGNATE : Coup violent  
ACQUE : Prononciation de "avec"  
APPONDRE : Prendre quelqu'un par la main  
ARGAUX : Objet vieux ou inutile  
ASSUPER : Tomber lourdement  
BABEUX : Qui regarde et écoute avec un air niais.  
BARJAFLE : Bavarder dur et sottement  
BASTRINGUE : Lance-pierres  
BERROT : Petite luge  
BOURENFLE : Enflé  
BREILLE : Boue plus ou moins liquide  
CABIOTON : Cabanon  
CARAMILLEE : Grande quantité  
CHOGNE : Bouse de vache  
CRAZET : Halingre, mal fichu  
CRUJEUX : Petite lampe à huile  
CUYERE : Prononciation de cuiller  
DEBRAUQUER : Dérisonner  
DECANTILLER : Vider les lieux en vitesse  
DEPONDU : Mis en pièces  
DYAFFER : Faire du bruit en mangeant  
ECACELER : (s') Eclater de rire  
ECAMPILLER : Disperser  
ECOINCHETTES : Lieux d'épandage  
ECRENI : Raccorni  
EMEILLER (s') : S'étonner  
ENTRUPE : Qui gêne ou retient le mouvem.  
EPERAILLES : Synonyme d'égraines  
FIARDE : Toupie  
FROUTILLER : Tricher au jeu  
GARAGNE : Loque  
GLETTER : Attacher, coller  
GNIAQUE : Morve nasale  
GNIAUQUE : Injure polyvalente  
GOUTILLE : Flaque d'eau

GOUR : Trou d'eau dans un torrent  
GOVETTE : (de) De travers  
GREULES : Frisson de froid  
GROGNET : Le bout d'un pain long  
JARROTU : Traîne-savate  
LANVOUI : Orvet  
LEVIER : Evier  
MANET : Sale  
HITATE : Idiot congénital  
PANGUILLER : Pendre, flotter au vent  
PEGE : Matière gluante  
POTE : Moue, bouderie  
POTRINGU : Habitant d'Avignon  
PINET : Petite trompette en tournerie  
RACHU : Galeux  
RAJU : Qui rage facilement  
RAMICOLER (se) : Redevenir amis  
REBOUELLER : Déborder  
RIAULER : Faire la noce  
RONNER : Grogner  
RUBLER : Partir en dérapage  
SALITON : Trépied de bois  
SATON : Bâton  
SORATU : Secret, en parlant d'un lieu  
SOUYER : Prononciation de soulier  
TICLET : Loquet  
TABYER : Prononciation de tablier  
TRANCIGIER (se) : Se heurter  
TRAPPON : Trappe de cave  
TRUPER : Fouler au pied  
TRUSIR : Pointer en parlant des herbes  
TUHAU : Prononciation de tuyau  
VESSE : Méfiez-vous  
VETTE : Force  
YANDE : Prononciation de viande  
ZILLER : Aller à toute vitesse

Il y a lieu évidemment de considérer l'arête est de la Côte de SIEGES mais il ne semble pas que, du CHAMP PREVION à la ROCHE DE VAUX des habitations aient existé ; les Romains, assurément, avaient créé là des postes d'observation.

### XIII - EPERCY

Gardien de la route du sel de SALINS à DORTANS, ce village a une longue, très longue histoire. Le MONT TILLET, au nord des ruines du château, poste avancé du système de défense, a été occupé bien des siècles avant la construction de la tour carrée, seul vestige de l'importante demeure seigneuriale. Des briques dont l'argile provient de la carrière de "groise" située sur la route de Jeurre à Epercy ont été découvertes il y a quelques années. Deux tombes celtiques, en forme de dôme, entourées d'une murette en pierres sèches, sont encore visibles à la cote 427 du BOIS de MONT-TILLET. Le vestige d'un mur barrant la route dans le défilé, entre ce dernier mont et la Côte des Arêtes, atteste bien l'importance de cette voie qui aboutit au PORT D'EPERCY. Sur la rive droite de la Bienne, face à l'usine électrique Grammont, un chemin abandonné se distingue dans le pré vers EPERCY. Celui-ci empruntait le gué, maintenant barrage de l'usine, et correspondait avec la piste de la LECHERUCHE et le chemin qui, par SUR LA CUEILLE, accède à LAVANCIA. Cependant, il ne paraît pas que les monuments mégalithiques aient été aussi nombreux que sur la rive gauche de la rivière.

Parlant de la route du sel, il faut rappeler que le ravitaillement en cette matière était effectué par les âniers de PRETIN (près de Salins) car la route qui aboutissait à DORTANS n'était qu'une piste étroite, venant par PONT D'HERY, CROTENAY, PONT DU NAVOY, ORGELET, LA TOUR DU MEIX, GARDE-CHEMIN, COYRON, MEUSSIA, ANTRE-VILLARS D'HERIA et JEURRE. A dessein, je ne mentionne pas l'antique et mystérieuse ville de MAURIANA qui, suivant certains historiens, se situait entre MEUSSIA et ANTRE.

### XIV - MONNAIES ET MEDAILLES

Dans le dictionnaire géographique et historique de A. ROUSSET, page 400 nous lisons : "Tout le bien-être dont jouissait cette contrée (LAVANCIA, RIEN, EPERCY) fut anéanti par les Alamans (ou Alemans) qui envahirent le territoire de 350 à 357. Les établissements fondés par les Romains furent alors détruits, saccagés et brûlés. Les médailles trouvées à Jeurre, à Dortan, à Lavancia s'arrêtent brusquement au règne de Constance". Il est évident qu'il s'agit de Constance Ier, surnommé "Chlore" à cause de sa pâleur, né vers 250 d'une nièce de Claude II (père inconnu). En récompense de ses victoires sur les Sarmates, Dioclétien lui donna en 292 le titre de CESAR avec le gouvernement de l'Espagne, des Gaules et la Grande Bretagne. CONSTANCE mourut à EBURACUM (aujourd'hui York) dans le YOPSHIRE.

### XV - OBSERVATION FINALE

Nous n'avons aucune indication sur le sort réservé aux habitants de LAVANCIA-RIEN après la destruction de HIRRE et ANTRE. Evidemment, les refuges de la montagne permirent à ces Séquanes de vivre pauvrement. Les terres abandonnées de la plaine furent accaparées par les Burgondes refoulés du CHABLAIS et du FAUCIGNY par les ALLOBROGES (CERTAINS historiens prétendaient qu'ils étaient Bourguignons mais il est difficile de le prouver).

L'auteur de cet exposé sait parfaitement que, malgré les précisions données, la question des Celtes de la basse vallée de La Bienne est loin d'être résolue. Son vœu le plus sincère est que "LES AMIS DU VIEUX SAINT-CLAUDE" donnent leur avis sur ce sujet et forment leurs critiques.

Pages	SOMMAIRE du PRESENT BULLETIN		
1	Vieilles demeures de la Montée Saint-Romain . Oeuvre de Mart. Forestier		
2	Présentation du premier bulletin (Mme Lorge, présidente)		
3	Assemblée générale du 13 mai 1976 . Rapport moral de la présidente		
4	Calendrier des activités . Liste des membres du Conseil d'Administration		
5	La sorcellerie dans la terre de Saint-Claude (Gustave Duhem)		
9	Reproduction d'une médaille des pèlerins au XV <sup>e</sup> siècle		
10	Glossaire sanclaudien (Albert Delort)		
12	Les dons faits à l'association		
13	Les comptes des "Amis" . Années 1975 et 1976		
13	Les Celtes dans la basse vallée de La Bienne (René Vuillet)		
19	La tuilerie des Prés de Valfin (Henri Vuitton)		
23	Le vieux Saint-Claude était-il plus arrosé ? (Pierre Romanet)		
25	Visite de la cathédrale de Saint-Claude (Condensé par Geo. Guichon)		
26	Pèlerinage chez les Amis du Grandvaux (André Vuillemoz)		
27	Branle du Haut-Jura (noté par Albert Delort)		
28	La cascade de la Vouivre (Charles Thuriet)		
<b>LES BONS COMPTES FONT LES BONS "AMIS" (Années 1975 et 1976)</b>			
Frais de bureau	623,01	Cotisations	4.120,00
Frais de P.T.T.	533,30	Cpts. de cotisat. et dons	795,00
Frais de publicité	168,00	Subventions Ville (1.000x2)	2.000,00
Frais d'éditions (bulletins)	1.400,00	Intérêts des fonds placés	127,90
Frais divers	177,80		
Matériel audio-visuel	1.800,00		
Disponibilités	2.340,79		
	<b>7.042,90</b>		<b>7.042,90</b>

**LES CELTES DANS LA BASSE VALLEE DE LA BIENNE**

.....  
par M. René Vuillet

**I - AVANT-PROPOS**

Cet exposé, AMIS DU VIEUX SAINT-CLAUDE, est le modeste témoignage de l'intérêt que porte l'auteur à un petit coin de terre aux confins sud-ouest de la province gauloise des Séquanais et il doit bénéficier de votre indulgence si quelque erreur s'est glissée dans le récit.

A la limite des départements du Jura et de l'Ain, non loin des méandres de la Bienne, trois hameaux attirent l'attention du voyageur. Du sud au nord-est & au nord, quelques maisons marquent l'emplacement du hameau de Rhien, de Lavancia (ancien village) et Epercy.

**II - RHIEIN**

Dans le dictionnaire géographique et historique des communes de Franche-Comté, tome 3, pages 398 à 402 (édition de 1855), l'auteur, A. ROUSSET, donne pour origine à RHIEIN le mot Ruent, 3<sup>ème</sup> personne du pluriel du présent de l'indicatif du verbe "ruer". Il est, à mon humble avis, une autre hypothèse tout aussi valable : RHIEIN ne serait-il pas RHEIN-AIN, mot celtique désignant un cours d'eau rapide ? Le ruisseau qui prend sa source à la Courbière, à l'est du hameau

de RHIEN, traverse celui-ci avant de disparaître dans les graviers et sables du lieudit "Pré Sous la Vie". Son cours impétueux est présentement bien assagi par un réservoir destiné à l'alimentation en eau potable d'une fontaine et de maisons particulières du hameau ainsi qu'à celle d'un bassin de retenue faisant autrefois office d'écluse pour la fourniture de force motrice à un moulin transformé au début du siècle en tournerie artisanale.

S'il faut en croire le dictionnaire de géographie ancienne de CH. DEZOBRY et TH. BACHELET, tome 2, page 2 286, paru en 1876, REU-AIN est à l'origine du mot RHIN, un des plus grands et le plus célèbre des fleuves d'Europe : RHENUS pour les Romains, RHEIN pour les Germains et RIJN pour les Néerlandais. Les trois premières lettres (REU) de REU-AIN se retrouvent à six cents mètres au nord-ouest de RHIEN et sous le vocable de REU-NYON qualifiant le ruisseau qui draine vers le Bienne les eaux pluviales de la lande du GRAND-CRETET, au nord de l'ancien village de LAVANCIA. Pour les trois premières lettres du mot REU-AIN, ne peut-on pas faire un rapprochement avec la rivière descendant du SAUT-MORTIER à CONDES ? Il n'est pas un habitant de LAVANCIA ou ses environs qui ne vous dise : "La Bienne se jette dans la RIVIERE D'AIN". Il semble que l'hypothèse avancée de REU-AIN (le ruisseau) devenu le nom du hameau est bien proche de devenir une certitude. Du RHIEN français ou RHEIN germanique, il suffit dans le premier cas de l'apport d'une voyelle et dans le deuxième cas du déplacement de celle-ci pour obtenir RHIEN.

### III - LA COURBIERE

Creusant un réservoir dans une butte argilo-calcaire, des terrassiers ont découvert des ossements humains. Ne faut-il pas ajouter foi à l'histoire d'un combat sans merci qui s'est déroulé en cet endroit en l'an 357 de notre ère. Les Alamans qui avaient détruit Jeurre et Antre, Villards d'Héria, furent surpris par une forte troupe venant de VIRY par SIEGES et massacrés.

### IV - TRE LA VILLE

Parcelle en partie en friche, limitée à l'est par le chemin de la FONTAINE et à l'ouest par la parcelle dite "Sous la Combe". Une villa gallo-romaine était édifiée en ce lieu. Un mur de pierres sèches, fait de dalles rectangulaires provenant du toit de la villa, un canal à ciel ouvert destiné à l'évacuation des eaux usées, des pierres dites "TERMINUS" marquant la limite d'une propriété à l'ouest, indiquent bien qu'en cet endroit la demeure d'un chef a existé.

### V - LE CIMETIERE GALLO-ROMAIN

Signalé par les historiens sans indication de lieu, les anciens du village sont parfaitement d'accord pour situer cette nécropole AIX CLOCHES, au nord-est du hameau de Rhién. Les tombes ont disparu et les pierres plates qui les recouvraient en forme de dôme... de cloche, constituent le mur qui borde le chemin de RHIEN à LAVANCIA LE VIEUX, lieudit AIX MONTAINES. Dans ce cimetière, les morts étaient enterrés en position verticale et cette tradition est venue jusqu'à nous. A SIEGES, village voisin de RHIEN, il y a quelques années, les morts étaient enterrés "debout".

### VI - LES MEURZI ou MEURTZI

Dans le patois local, ce mot désignant les tas de pierres jonchant la plaine de RHIEN. Ces tas de pierres étaient à l'origine des tombes sommaires des pillards qui venaient du BUGEY récolter ce que les paysans avaient semé. Mal accueillis... et cela se conçoit... des combats "à mort" opposaient les maraudeurs aux gens du pays. Les morts étaient enterrés sur le lieu de leur forfait et il n'est pas surprenant que les crimes restaient impunis (voir "SAINT-CLAUDE et ses environs" de Charles THURIET à l'article "LAVANCIA"). Chaque printemps, les "épierreuses" ajoutaient quelques galets ramassés dans les champs ! Les MEURTZI gagnaient en superficie si bien et constituaient une telle gêne dans le maniement des engins modernes de culture que les cultivateurs prirent il y a quelques années la décision de les supprimer.

## VII - LA COTE DE LA NA

Il s'agit d'une dépression de terrain en face du port d'Epercy. NA désignait l'embarcadere. Un rapprochement s'impose. La VIE A LA NA, à CONDES, désigne le chemin conduisant du village à l'embarcadere au confluent de l'AIN et de la BIENNE, en partie noyé à l'heure actuelle sous les eaux du lac de COISELET. Signalons qu'au port d'EPERCY, les NAUTOE confectionnaient des radeaux lancés au fil de l'eau vers l'AIN et le RHONE, montés par les maître-radeliers qui dirigeaient le frêle esquif à l'aide de longues perches. Au début du siècle, ce moyen de transport était encore utilisé mais l'aménagement de barrages pour la régularisation des cours d'eau et la fourniture d'électricité ont interrompu tout trafic de bois flotté.

## VIII - LAVANCIA

Alors que PHIEN était connu depuis longtemps, LAVANCIA n'était que le poste avancé chargé de défendre à la GRAND'BOUCHERE et sur la CUEILLE le chemin qui va de PHIEN au port de VILLA-JURENSIS (Jeurre) par le défilé des BRACELETTES. Deux fortins sont encore visibles à l'heure actuelle ; le plus grand à l'est du chemin, propriété Paul Morand, le plus petit à l'ouest sur la propriété Henri Pichon, complétés par plusieurs redoutes, l'une à l'entrée sud-ouest de l'ancien village, une deuxième près de la fontaine, disparue à l'heure actuelle, et une troisième SUR LA CUEILLE, sur un terrain qui fut bouleversé par le passage en tranchée de la voie ferrée La Cluse/Andelot par Saint-Claude. Les maisons des paysans/soldats se groupèrent autour de la fontaine... ainsi naquit le village de LAVANCIA.

## IX - SOUS LE MEN

Chemin forestier au nord-est du vieux village de LAVANCIA. Nous trouvons dans le mot MEN une racine celtique. MEN est la pierre et MEN HIR la pierre longue. Jalonné de part à part par des pierres "debout" de taille moyenne, le nom de SOUS LES MEN est donc bien d'origine gauloise.

LA FENN, parcelle boisée située au carrefour de deux chemins : SOUS LES MEN et le chemin de la CHARBOUCHOUSE par le GRAND CRETET. FENN en patois local est la femme. Faut-il voir dans cette appellation la forme triangulaire de la parcelle soulignée au sud par une rangée de pierres posées "sur champ" laissant une ouverture étroite à la pointe du triangle?... Lieu sacré pour les Celtes, cette parcelle n'est autre que le SACELLUM, christianisé par les religieux sous le vocable de PRE SAINT-MARTIN.

## X - LA SACELLUM

Très opportunément, le déboisement d'une partie de la FENN, consécutif au passage d'une ligne à haute tension, a mis en évidence le SACELLUM, autel de pierre sur deux niveaux aménagé à même le rocher entre deux douches superposées de calcaire. En ce qui concerne la signification de ce sacellum, il est permis d'émettre quelques hypothèses :

- l'orientation parfaite, face au levant, fait penser au SOLEIL
- le ruisseau qui coule au pied de l'autel, le RUI-NOÛN, représente

l'EAU

- en face, les mégalithes qui bordent le chemin de Sous les Men, évoquent le ROC, la PIERRE
- l'arbre, tout proche, souligne l'importance accordée au FEN
- enfin, la forme particulière de l'enceinte mégalithique et le vocable de FENN donné à l'ensemble évoquent la PROCREATION, source de vie, la femme soleil, l'éternité de l'amour.

Croyances et coutumes, venues du fond des âges, ont survécu à l'occupation romaine et les chefs romains ne paraissent pas avoir eu l'intention d'élever les monuments et des statues à la gloire de leurs Dieux comme ils l'ont fait à VILLA JURENSIS (Jeurre) et à ANTRE (source de l'Héria). Il est vraisemblable qu'à

L'arrivée des légions romaines, les Séquanes habitant la plaine ont préféré, tout au moins pour une partie d'entre eux, laisser la place aux occupants.

#### XI - LE DEFILE DES BRACELETTES

De la rive de La Bienne aux Bracelettes au sommet de la montagne à la ROCHE DE VAUX, il y a 576 mètres de dénivellation pour une distance de 1 800 mètres. Cependant, la pente est loin d'être uniforme et il y a quatre niveaux superposés qui feront l'objet d'un examen séparé.

#### XII - LA LECHERUCHE - LES COLONNES MOREZ

Premier niveau : Le gué sur la Bienne, situé à l'endroit précis du barrage de l'usine électrique, marquait autrefois le point de départ d'un chemin qui rejoint à la Charbouhouse la piste de la Grange de Vaux par la Lecheruche et les colonnes Morez. Ce n'est plus maintenant qu'un sentier à peine marqué mais cependant jalonné sur une partie du parcours par des mégalithes. Le nom de LECHERUCHE, comme bien des expressions toponymiques, a été modifié plusieurs fois. Les anciens du pays prétendent que ce fut autrefois LANTZE REUTZE, en patois local, à cause d'une caverne peu profonde creusée par les eaux. Cette caverne est devenue GROTTE ROUGE et la parcelle-lande où ne poussent que quelques touffes de buis et d'épineux est devenue LANCE RUSSE pour devenir LECHE RUCHE en 1949. Le seul point important de cette terre désolée c'est que le sentier qui la traverse est une voie sacrée, confirmée au nord-est par la continuation des alignements mégalithiques, en particulier d'un menhir dont la description s'impose. Situé aux COLONNES MOREZ (aujourd'hui COMBE MOREZ), ce MEN HIR (Men = pierre, Hir = long) doit être décrit tel qu'il était il y a un demi siècle car l'humus qui s'est accumulé au pied du monument a bien diminué sa hauteur. Placé en 1926 au centre d'une dépression circulaire de 2 mètres de diamètre, il avait près de 3 mètres de haut et sa base était soulignée sur les bords de la "cuvette" par des mégalithes de petite taille que les Celtes appelaient "KROMLEKS". A propos de monuments mégalithiques, il n'est pas inutile de souligner que les Celtes n'ont pas le monopole de ceux-ci, des archéologues en ayant découvert au Chili et au Japon.

Deuxième niveau : Nous avons vu que ce premier niveau au-dessus du défilé des BRACELETTES n'était qu'un passage vers des lieux habités situés sur un deuxième niveau auquel on accède par un chemin qui, de la GRAND'BOUCHERE, atteint la CHARBOUCHOUSE par le GRAND CRETET. Le seuil de celui-ci dépassé, une dépression de terrain apparaît, marquée à l'ouest par la CHARIONIE, ainsi appelée à cause de la forme circulaire de cette parcelle dominant les COLONNES MOREZ. Poste de guet, en même temps que résidence, cette terre fut occupée pendant un temps qu'il n'est pas permis d'évaluer. A l'est, la CHAPEL, vallon bien protégé auprès d'une source, porte encore les traces d'une occupation : trou circulaire dans le sol ayant peut-être été l'emplacement d'un monument mégalithique, énormes blocs de pierre au nord et à l'est du vallon figurant assez bien une fortification, tombes celtiques au nord de la fontaine (sous réserves cependant car elles sont seulement recouvertes de gravier) tels sont les éléments descriptifs principaux de la CHAPEL. Enfin, au nord la CHA(R)BOUCHOUSE. Si nous trouvons le même préfixe, il faut bien admettre que le nom de BOUCHOUSE recèle, à l'origine, l'existence d'un poste militaire. Ce terme doit être rapproché de la GRAND'BOUCHERE (Lavancia), le BOUCHAT (Cinquétral) BELBOUCHET (Longchaumois), LES BOUCHOUX (à la source du Tacon), LA BOUCHOUSE et le CRET BOCHET (Combe de Tressus)... d'autres lieux encore.

Troisième niveau : La CHA DE RAN. Pour accéder à cette parcelle, il faut prendre au PAFOUR le chemin de SOUS LES MEN en direction de l'arête nord de la ROCHE DE VAUX. Au-dessus de la CHAPEL et reliée à celle-ci par un étroit et abrupt sentier, il y avait autrefois une pâture où, sans nul doute, les SEQUANES sont venus habiter lors de l'occupation romaine. Ce ne sont présentement que taillis de charmes.

Quatrième niveau : BOIS DE LA BALIE. Autrefois pâture et lieu habité. L'ultime habitant au siècle dernier fut le SAVOYARD. De nombreuses pierres jonchent les taillis, témoins irrécusables de l'occupation des lieux.

Il y a lieu évidemment de considérer l'arête est de la Côte de SIEGES mais il ne semble pas que, du CHAMP PREVION à la ROCHE DE VAUX des habitations aient existé ; les Romains, assurément, avaient créé là des postes d'observation.

### XIII - EPERCY

Gardien de la route du sel de SALINS à DORTANS, ce village a une longue, très longue histoire. Le MONT TILLET, au nord des ruines du château, poste avancé du système de défense, a été occupé bien des siècles avant la construction de la tour carrée, seul vestige de l'importante demeure seigneuriale. Des briques dont l'argile provient de la carrière de "groise" située sur la route de Jeurre à Epercy ont été découvertes il y a quelques années. Deux tombes celtiques, en forme de dôme, entourées d'une murette en pierres sèches, sont encore visibles à la cote 427 du BOIS de MONT-TILLET. Le vestige d'un mur barrant la route dans le défilé, entre ce dernier mont et la Côte des Arêtes, atteste bien l'importance de cette voie qui aboutit au PORT D'EPERCY. Sur la rive droite de la Bienne, face à l'usine électrique Grammont, un chemin abandonné se distingue dans le pré vers EPERCY. Celui-ci empruntait le gué, maintenant barrage de l'usine, et correspondait avec la piste de la LECHERUCHE et le chemin qui, par SUR LA CUEILLE, accède à LAVANCIA. Cependant, il ne paraît pas que les monuments mégalithiques aient été aussi nombreux que sur la rive gauche de la rivière.

Parlant de la route du sel, il faut rappeler que le ravitaillement en cette matière était effectué par les âniers de PRETIN (près de Salins) car la route qui aboutissait à DORTANS n'était qu'une piste étroite, venant par PONT D'HERY, CROTENAY, PONT DU NAVOY, ORGELET, LA TOUR DU MEIX, GARDE-CHEMIN, COYRON, MEUSSIA, ANTRE-VILLARS D'HERIA et JEURRE. A dessein, je ne mentionne pas l'antique et mystérieuse ville de MAURIANA qui, suivant certains historiens, se situait entre MEUSSIA et ANTRE.

### XIV - MONNAIES ET MEDAILLES

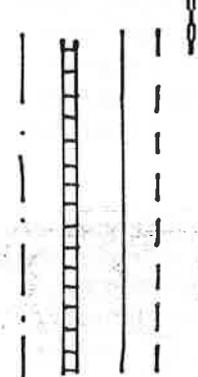
Dans le dictionnaire géographique et historique de A. ROUSSET, page 400 nous lisons : "Tout le bien-être dont jouissait cette contrée (LAVANCIA, RIEN, EPERCY) fut anéanti par les Alamans (ou Alemans) qui envahirent le territoire de 350 à 357. Les établissements fondés par les Romains furent alors détruits, saccagés et brûlés. Les médailles trouvées à Jeurre, à Dortan, à Lavancia s'arrêtent brusquement au règne de Constance". Il est évident qu'il s'agit de Constance 1er, surnommé "Chlore" à cause de sa pâleur, né vers 250 d'une nièce de Claude II (père inconnu). En récompense de ses victoires sur les Sarmates, Dioclétien lui donna en 292 le titre de CÉSAR avec le gouvernement de l'Espagne, des Gaules et la Grande Bretagne. CONSTANCE mourut à EBURACUM (aujourd'hui York) dans le YOPSHIRE.

### XV - OBSERVATION FINALE

Nous n'avons aucune indication sur le sort réservé aux habitants de LAVANCIA-RIEN après la destruction de HIRRE et ANTRE. Evidemment, les refuges de la montagne permirent à ces Séquanes de vivre pauvrement. Les terres abandonnées de la plaine furent accaparées par les Burgondes refoulés du CHABLAIS et du FAUCIGNY par les ALLOBROGES (CERTAINS historiens prétendaient qu'ils étaient Bourguignons mais il est difficile de le prouver).

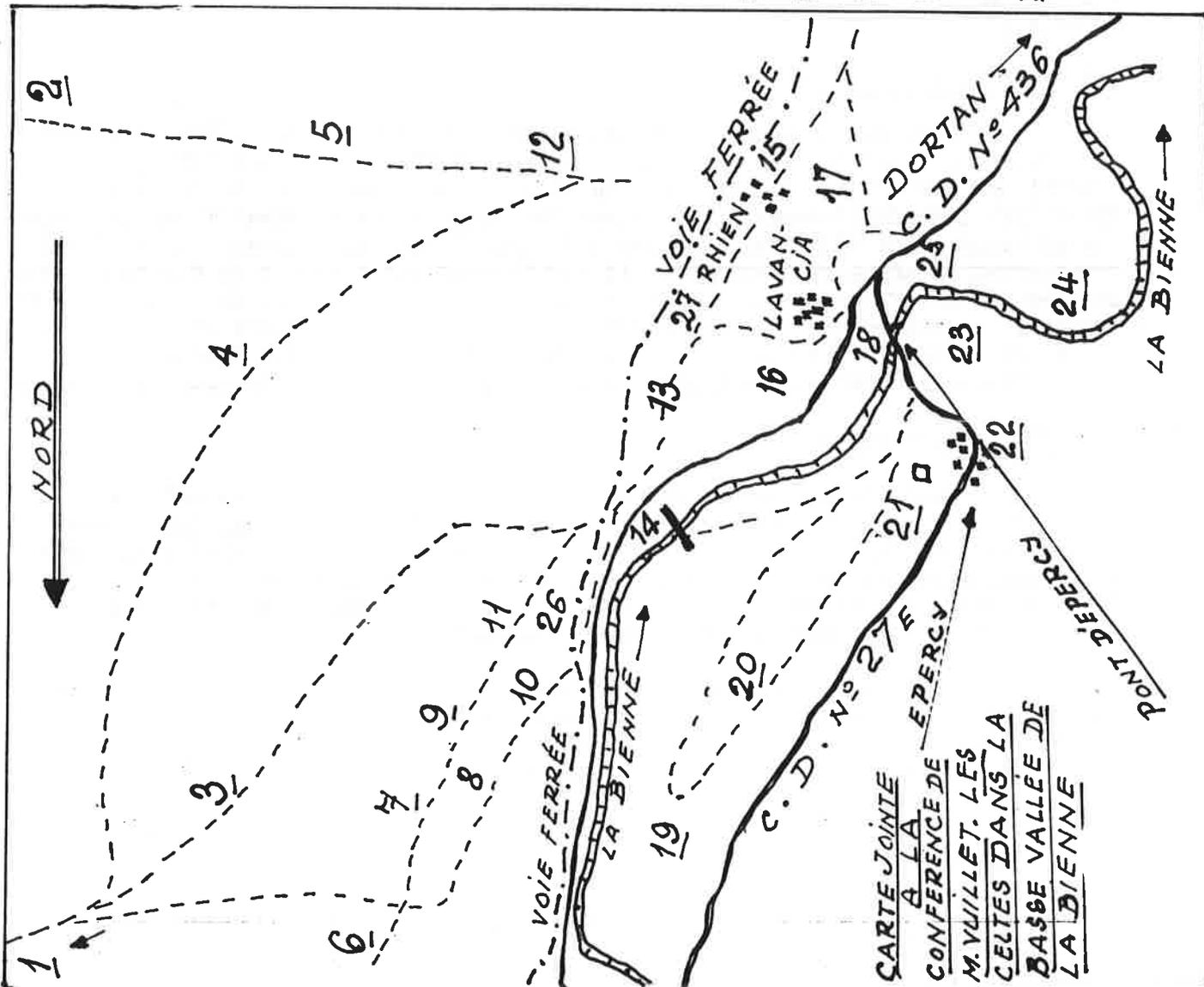
L'auteur de cet exposé sait parfaitement que, malgré les précisions données, la question des Celtes de la basse vallée de La Bienne est loin d'être résolue. Son vœu le plus sincère est que "LES AMIS DU VIEUX SAINT-CLAUDE" donnent leur avis sur ce sujet et formulent leurs critiques.

Voie Ferrée S.N.C.F.  
 Rivière " La Bienne"  
 Routes  
 Chemins de terre et sentiers



- |    |   |    |                              |
|----|---|----|------------------------------|
| I  | Vers la Roche de Vaux                     | 14 | Barrage sur la Bienne        |
| 2  | Vers SIEGES                               | 15 | RHIEN                        |
| 3  | Les Savoyards                             | 16 | LAVANCIA                     |
| 4  | Le Pré au Loup                            | 17 | Tré la Ville/Pré Sous la Vie |
| 5  | Côte de SIEGES                            | 18 | Pont d'EPERCY                |
| 6  | La CHA(R)BOUCHOUSE                        | 19 | Cote 427.Tombes celtiques    |
| 7  | La CHA-PÉL                                | 20 | MONT-TILLET                  |
| 8  | MEN/HIR/LES COLONNES MOREZ                | 21 | Tour du Château              |
| 9  | La CHA-RIONNE                             | 22 | EPERCY                       |
| 10 | LES LEGALITHES/LANTZE/REUTZE (Lecheruche) | 23 | Port d'EPERCY                |
| 11 | SOUS LES MEN - SACELLON                   | 24 | La MECULA/CHATEAU GAILLARD   |
| 12 | La COURBIERE                              | 25 | Cote de la NA                |
| 13 | LAVANGL-le-VIEUX(Fortins)                 | 26 | Le PRE ST-MARTIN             |
|    |   | 27 | LES CLOCHES/TOMBES           |

NB Les redoutes de Lavancia-le-Vieux (n° 13) n'existent plus, La Courbière (n° 12) débute au bassin situé à l'est de RHIEN (n° 15). Pour accéder à la cote 427 (n° 19) prendre le chemin forestier à l'est des ruines de la Tour du Château (n° 21).



## LA TUILERIE RAYMOND DES PRÉS DE VALFIN

par M. Henri Vuitton, instituteur à Chaux des Prés

Bien connue des vieux sanclaudiens et surtout célèbre par sa "truite" qu'on peut découvrir encore sur certains toits (de remise surtout) aux Prés de Valfin, à Valfin, aux Bez dans le Grandvaux ; dans certaines maisons on en garde même précieusement quelques exemplaires. Antiquités ? Certainement pas, mais c'est une tuile originale et elle a été fabriquée chez nous !

Cette "truite" nous fait oublier les autres productions Raymond, plus communes certes, mais tout aussi répandues. Regardez cette en-tête de facture et jugez de la variété et de la diversité de fabrication !



J'ai retrouvé 5 modèles de tuiles à emboîtements dont un (à raccorder donc sans motif central) couvre encore des pans entiers de toits. Vous pouvez voir des bataillages complets en tuiles plates mécaniques à la Rixouse et aux Prés de Valfin. Ces tuiles ne sont pas toujours marquées. Des faitières sont encore en service. Quant à la production de briques elle est très variée. Certaines briques pleines portent la marque de la fabrique. La tuilerie mécanique allait nous faire oublier les tuiles plates manuelles beaucoup plus anciennes mais insaisissables qu'on retrouve un peu partout plus difficiles à identifier. Toutes ces productions sont soignées et généralement de bonne qualité.

Où se trouvait donc cette tuilerie des Prés de Valfin ?

Si les tuiliers habitaient bien ce hameau, la tuilerie était implantée sur le territoire de la Rixouse, au lieu dit "A la Bouchère", à 1 km des Prés de Valfin et à 200 m à peine du chemin des Prés de la Rixouse.

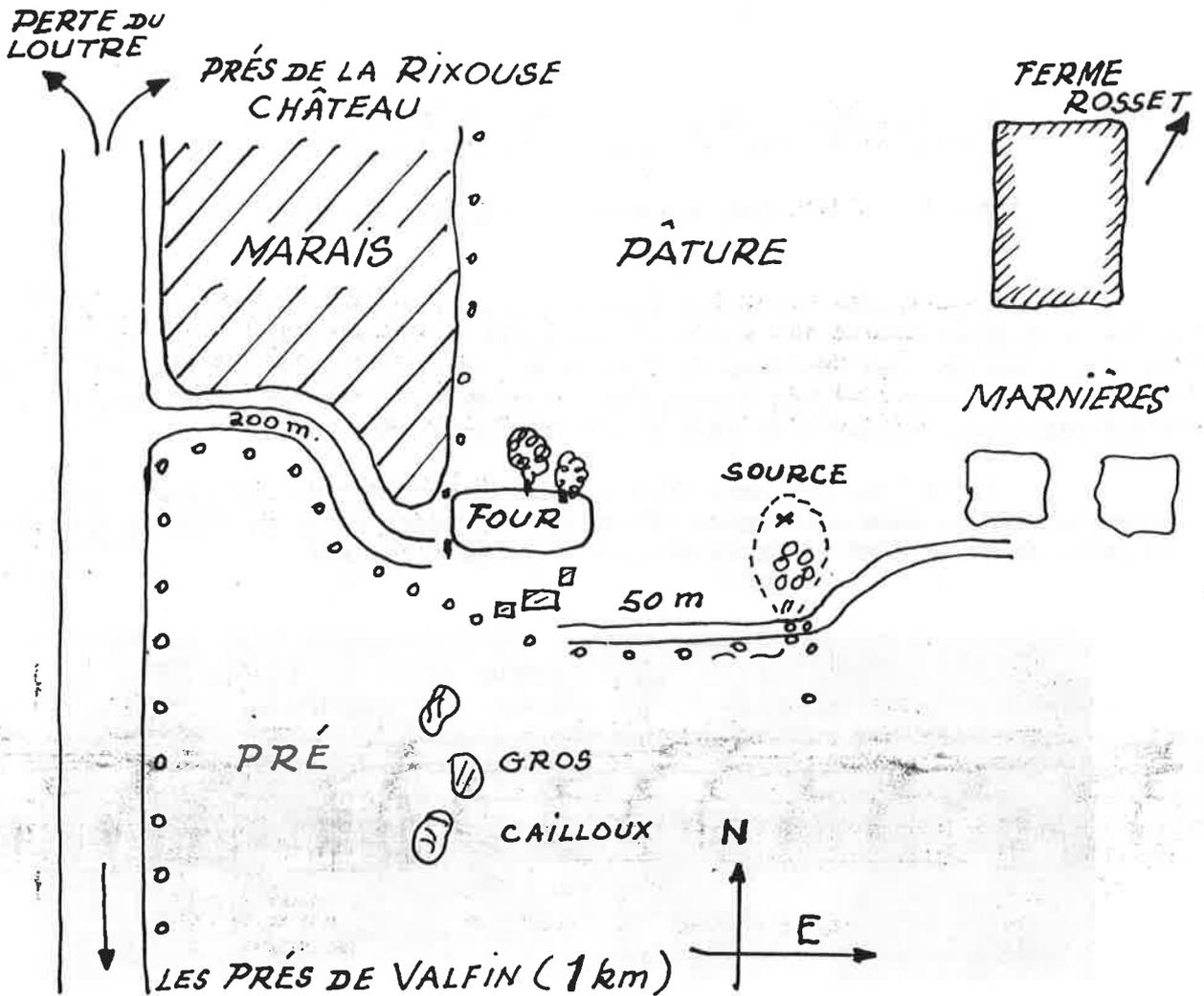
### LECTEURS . . . .

VOUS POUVEZ CONTRIBUER AVEC "LES AMIS DU VIEUX SAINT-CLAUDE" A ECRIRE UNE PAGE D'HISTOIRE LOCALE,

EN LEUR PRETANT OU EN LEUR REMETTANT DEFINITIVEMENT A TITRE GRATUIT OU ONEREUX,

LES VIEUX PARCHEMINS, LES VIEUX LIVRES, LES VIEUX OBJETS QUE VOUS POUVEZ POSSEDER .

Voyez, page 12, ce qui a déjà été fait dans ce domaine.



Vous découvrirez un "murger" surmonté de quelques saules : c'était le four. Autour, quantité de tessons, de tuiles et de briques. Vous remarquerez des soubassements de constructions mais surtout trois grosses pierres taillées dont l'une, énorme, de 2,5 m de long sur 0,8 m de large et 0,65 d'épaisseur portait encore vers 1950 la chaudière de la machine à vapeur. Un peu plus loin, la source qui alimentait la fabrique. Sous le bois, les marnières, peu profondes, qui s'étendent jusque sous la ferme Rosset en ruine. Des wagonnets amenaient l'argile à la tuilerie.

Quand a-t-elle cessé de fonctionner ?

Peu avant 1890. Certains ont connu les derniers tuiliers ; deux frères Sébastien et Amédée et leur cousin Elysée. Elysée qui tenait la scierie-battoir du Loutre (incendiée en 1908) est décédé en 1918 aux Prés de Valfin. Sébastien est mort à Saint-Claude en 1932 et Amédée à Saint-Lupicin en 1940.

En 1890, Sébastien et Amédée qui s'étaient reconvertis dans la maçonnerie, construisaient à Saint-Claude l'Hôtel de la Gare, dont le toit, qui venait d'être posé, fut emporté par le grand cyclone.

Les fondateurs de la tuilerie étaient leurs pères. François Emmanuel Xavier dit "la Toire" et François Joseph Napoléon eût la marque "RAYMOND Frères". Dans la famille Raymond, on ferait remonter plus avant l'existence de cette fabrique : ce serait en livrant de la tuile que le grand-père Jean-Baptiste aurait fait connaissance de sa femme, une demoiselle Contessous. Possible! mais livrer de la tuile n'implique pas la fabriquer. C'était d'ailleurs peu après le grand incendie de Saint-Claude et on commençait à recouvrir en tuile qui n'était pas comme le tavaillon une production locale. Les gens du Grandvaux et des villages environnants tiraient profit de ce transport.



- 1869-1870 - Mise au point par HOFFMANN d'un four à feu roulant continu.

Les frères RAYMOND ont d'abord fabriqué manuellement une tuile plate dite *écaille*, encore en usage donc, d'excellente qualité - cuite au four traditionnel - La cuisson durant 24 jours obligeait souvent les tuiliers à fabriquer une autre activité (par exemple, teneur comme à Onoz). La production était limitée et la fabrication restait familiale.

L'achat d'une machine à vapeur provenant, paraît-il, du moulin de La Rixouse, permit l'emploi de machines en particulier d'une presse pour la fabrication de tuiles à emboîtements (dites mécaniques) d'un poids plus faible et d'une plus grande surface couvrante, qui diminuaient de moitié la charge supportée par la charpente. Les moules étaient en fonte. Monsieur BRUNET de Saint-Claude a retrouvé une matrice de tuile losangée.

Ces machines auraient été vendues (après 1890) à la tuilerie TOUREZ d'Onoz (près d'Orgelet). Cette dernière a travaillé jusqu'en 1914 et utilisait un broyeur-malaxeur et une étireuse à éllice. Si je n'ai pu savoir l'origine de ces machines, j'ai trouvé à la tuilerie en ruine d'Onoz deux types de tuiles RAYMOND mais le nom avait changé. L'indication était sérieuse.

D'autre part, il y a des tuiles TOUREZ Frères à La Rixouse. Explication : ne pouvant obtenir le règlement des machines vendues, Elysée RAYMOND aurait demandé l'acquiescement de sa part en tuiles!

Quant au four, ses dimensions (22 m de long sur 7 de large), la disposition des ouvertures, le fait que les plus vieux des Prés de Valfin se rappellent avoir vu des tunnels en brique avec une grande cheminée centrale que l'orage aurait démolie, font penser à un four très moderne, à feu continu de type HOFFMANN amélioré que les RAYMOND auraient, dit-on dans la famille, copié à l'étranger. D'autre part des sortes de cuvettes cylindriques en fonte provenant de cette tuilerie pourraient être des vannes de tirage ce qui confirmerait ce type de four.

Les séchoirs devaient être disposés au-dessus du four. En été, les briques pouvaient sécher à l'air libre sous des hangars.

Une inconnue encore : le mode de chauffage. Les RAYMOND achetaient beaucoup de bois mais peut-être utilisaient-ils aussi la tourbe des Prés de Valfin ?

Voici une tuilerie moderne ; comment expliquer sa disparition au moment même où le tavaillon responsable d'incendies est de plus en plus délaissé ?

Plusieurs raisons peuvent être avancées.

1°) La mécanisation ayant considérablement augmenté la production, les carrières s'épuisaient et il fallait aller chercher toujours plus loin, en direction de la ferme Rosset, une argile de moins bonne qualité. Les cailloux plus nombreux, écrasés par le broyeur, donnaient à la cuisson des efflorescences de sulfate de chaux blanc indestructible mais surtout rendaient par leur transformation en chaux, la tuile gélive.

2°) Si en 1838, PYOT notait une vingtaine de tuileries dans le Jura, MELCOT dans son dictionnaire historique et géographique en relevait en 1885 plus de cinquante (avec de nombreuses omissions dont la tuilerie des Prés de Valfin). Mais surtout d'extension du chemin de fer amenait toujours plus près les productions de Bourgogne. Notons cependant que le train n'atteignait Saint-Claude et Saint-Laurent qu'en 1890, la tuilerie ne fonctionnait déjà plus.

3°) Modernisation coûteuse, production parfois défectueuse, concurrence, l'entreprise ayant dépassé le cadre familial devait connaître des difficultés financières. D'après les anciens des Prés, l'entente ne régnait pas toujours entre

Les trois associés et un matin à la suite d'une dispute chacun rentra chez soi ne retournant plus à la fabrique. Ainsi aurait pris fin la tuilerie RAYMOND Frères (et cousin) des Près de Valfin.

Reste le mystère de "La Truite".

"La Truite" est une tuile à côte, à raccordement croisé, la queue du poisson répartissant l'eau sur les deux tuiles inférieures. Il y avait déjà la tuile appelée marseillaise qui figure sur l'en-tête de la facture, c'est une tuile à côte de mêmes dimensions que "la truite"., seul le motif central change. Le Loutre proche était un ruisseau à truites. Image du poisson glissant dans l'eau, tuilerie du Loutre, le rapprochement était facile, c'était aussi une façon originale de lancer un modèle nouveau et puis c'était plus poétique et tout aussi efficace qu'une simple nervure !

Il semblerait que "la truite" fut bien l'un ou le dernier modèle RAYMOND. Elle a fait l'admiration de Monsieur JACOB, dernier tuilier du Jura. A titre de comparaison, signalons que la tuilerie de Commenailles ne produit qu'un modèle de tuile mécanique qui représente 90 % de la production, le problème difficile de la cuisson oblige à ne produire que des tuiles ou que des briques. La production journalière est de 24 à 30 000 tuiles ce qui correspond à la couverture de 5 ou 6 maisons ; la fabrique emploie une centaine d'ouvriers ; la fabrication est presque entièrement automatisée. Un four type HOFFMANN était encore en service il y a une dizaine d'années.

EN CONCLUSION :

Les RAYMOND étaient des artisans habiles ingénieurs n'hésitant pas à adapter les techniques les plus modernes, le tout avec une pointe d'originalité, qualité qui fait souvent défaut à notre époque.

**LE VIEUX SAINT-CLAUDE ETAIT-IL PLUS ARROSE ?**

L'ouvrage offert aux "AMIS" par René Lançon, dit le poète de Moirans (voyez page 12), permet de comparer l'importance des pluies de la période 1857/1866, citée dans cet ouvrage, avec celle relevée par les services communaux pour la même décade du 20ème siècle, soit 1957/1966 .

Hauteur d'eau tombée	Années	1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863	1864	1865	1866	Total
	m/m	1430	1463	1530	1900	1750	1300	1904	1740	1310	1910	16.237
	Années	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	Total
	m/m	1392	1797	1469	1788	1364	1369	1717	1031	2235	1786	15.948
Nombre de jours de pluie	Années	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	Total
		143	183	130	166	144	131	166	111	200	178	1.552

La moyenne annuelle de la hauteur d'eau tombée est de 1.623,7 m/m pour la période 1857/1866 et de 1.594,8 m/m pour celle de 1957/1966 . Il apparaît donc que la décade retenue pour le 19ème siècle a été un peu plus arrosée que celle qui lui correspond au 20ème siècle . La différence annuelle, 28,9 m/m, peut paraître faible ; cependant, sur l'ensemble de la superficie du territoire communal qui est de 7.016 hectares, elle représente 2.027.624 mètres cubes soit la quantité nécessaire pour alimenter l'agglomération de Saint-Claude en eau potable durant 15 mois . Par nombre de jours de pluie (2ème tableau), il faut entendre les jours où il a plu tout ou partie de la journée. La moyenne annuelle statistique pour la décade 1957/1966 est de 155 jours, soit 3 jours sur 7 . Pierre Romanet

LA BASILIQUE-CATHEDRALE DE SAINT-CLAUDE

Causerie de Monsieur Gustave DUHEM, Président d'Honneur, archiviste paléographe, faite à l'intérieur de la cathédrale, le Samedi 26 juin 1976.

---:---:---



L'Abbaye avait deux églises : celle de Saint-Oyan et celle des Trois-Apôtres. Cette dernière était dans un tel état de ruine à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle que l'abbé GUILLAUME de BEAUREGARD entreprit de la refaire entièrement.

La construction commença au XIV<sup>ème</sup> siècle entre 1374 et 1380.

C'est le pape Clément VII qui a été le financier originel en dispensant l'abbaye des ANNATES, c'est-à-dire des redevances dues chaque année au pape.

Par une chance exceptionnelle, on connaît les deux architectes : Renaud de BEAUJEU et son fils Pierre. Ce nom de BEAUJEU explique peut-être la ressemblance entre l'abbatiale de Saint-Claude et celle de la Chaise-Dieu (Haute-Loire) : ce sont les seules en France ne possédant pas de transept et ayant des voûtes en pénétration, c'est-à-dire des piliers sans chapiteau ni tailloir.

Pierre de BEAUJEU a sûrement été influencé par les églises du midi de la France : notre cathédrale est plus une église méridionale qu'une église du Nord.

La construction a commencé à la fois par l'abside et par le clocher. L'oeuvre du choeur était dirigée par un maçon Jean Le BOURGIGNON et celle du clocher par Hugues de NANC.

Les travaux furent relativement rapides puisque la voûte du choeur était placée en 1411. Les deux ou trois premières travées de la nef étaient achevées en 1421.

Ces voûtes ont l'originalité d'être sexpartites, ce sont les seules en Franche-Comté. Les piles qui supportent les grandes arcades ne sont pas plus fortes que celles qui supportent les liernes intermédiaires.

Après 1470, sans doute pour des questions d'argent, la construction se ralentit. Les deux dernières travées ne furent voûtées qu'à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle. Mais malgré cela, on a respecté de façon absolue, dans les derniers travaux, le profil des arcs.

La seule différence est dans les meneaux des fenêtres qui sont d'abord flamboyants, puis Renaissance, enfin sans style particulier pour le XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Le clocher fut achevé au XVIII<sup>ème</sup> et peut-être même au XIX<sup>ème</sup> siècle.

La construction a coûté très cher. La remise des annates représentait environ la somme de 2 000 livres par an, c'est-à-dire plusieurs millions de nos francs actuels.

Guillaume de BEAUREGARD a consacré à la construction toute sa fortune personnelle. Les abbés, pour se procurer de l'argent, ont vendu des affranchissements qui, de ce fait, ont été très nombreux au XV<sup>ème</sup> siècle.

Louis XI a fait une donation à la cathédrale, mais il a surtout offert des objets d'orfèvrerie qui ont disparu à la Révolution.

Il y eut des dons très importants des seigneurs locaux. Les Chalon ont été nombreux car plusieurs marques de tâcheron, sur le pourtour du choeur, portent les armes de cette famille.

Ces marques étaient faites par l'ouvrier pour se faire payer. L'infirmier et l'aumônier, qui étaient les deux grands financiers de l'abbaye, faisaient le tour du

chantier (toutes les semaines ou, souvent, tous les quinze jours) et payaient les tailleurs selon les marques.

Un tailleur gagnait 3 à 4 livres ; pour comparer, un cheval coûtait 2 livres.

Les pierres étaient montées par les cordiers qui étaient mieux payés que les maçons. La motte première provenait de la grande carrière de Chassal.

Pour la couverture, qui était en tavaillons, les abbés s'approvisionnaient à Genève. Lorsque la Réforme coupa cet approvisionnement, l'Abbé MOPEL et quelques parents installèrent les premières clouteries à l'endroit qui devait prendre le nom de MOPEZ.

La cathédrale est fortifiée et ce rôle lui fut donné dès l'origine. Les contreforts de l'abside et de la face nord portent des échamettes. Dans les galeries latérales, on pouvait installer des lits ; ce fut fait en 1636 lorsque les CPIS assiégèrent Saint-Claude.

Les stalles ont coûté très cher : 6 000 livres. Primitivement, elles faisaient le pourtour du choeur. Monseigneur de CHAROT les a fait couper et déplacer, le tiers a disparu.

La très belle statue de la Vierge qui se trouve dans la nef sud fut l'oeuvre de Jean de LOUFIANS (XV<sup>ème</sup> siècle) ; il avait aussi sculpté des statues de Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-Jean qui ont disparu.

Condensé par M. Georges Guichon .



Les "AMIS DU VIEUX SAINT-CLAUDE"

EN PELERINAGE CHEZ LEURS "AMIS DU GRANDVAUX"

Les "Amis du Vieux Saint-Claude", depuis la mise en orbite de leur association, se sont toujours montrés soucieux d'entretenir avec les autres groupements, des relations de bon voisinage, susceptibles de les amener, une fois ou l'autre, à de fructueux échanges de vues. C'est dans cet esprit résolument coopératif qu'ils rencontraient récemment leurs "Amis du Grandvaux". Au nombre d'une vingtaine sous la conduite de M. DUHEN, président d'honneur et de Mme LORGE, présidente, ils furent accueillis, au Village de l'Abbaye, par M. CHAPNU, président des "Amis du Grandvaux" ; M. R. MICHEL-GROSJEAN, maire de Grande-Rivière et vice-Président ; M. VUITTON, instituteur à Chaux-des-Prés, secrétaire et Mme PIARD, de Prénovel, vice-Présidente.

L'itinéraire touristique et culturel prévu conduisit d'abord les participants au "Puits des Moines" (dénommé encore Fontaine du Seigneur) qui fut édifié en 1444 par l'abbé Fauquier. On remarque d'ailleurs sur le fronton de l'édifice, l'écusson aux trois faux, armes de la Famille FAQUIER. Ce puits est en réalité une source captée en vue de l'alimentation de l'abbaye. Des précisions géologiques furent fournies par M. STEGE à son sujet. Du Puits des Moines, on se rendit à l'église de l'Abbaye, dont l'histoire mérite d'être évoquée. Les premiers moines, venus de Condat s'installèrent au hameau de la Motte, à l'extrémité sud du Lac, puis à l'emplacement actuel de l'Abbaye. Vers 1200, le prieuré fut rattaché à l'Abbaye d'Abondance, en Savoie, pour revenir à la terre de Saint-Claude, environ un siècle plus tard. L'église primitive fut consacrée vers 1180. La nef gothique date de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

Précisons qu'on trouve à l'intérieur une peinture sur bois de 1617, un maître-autel attribué à l'un des Rosset, la célèbre famille des sculpteurs sanclaudiens ; qu'en outre l'une des statues des quatre évangélistes dont se pare la chaire néo-gothique, est l'oeuvre d'un autre artiste sanclaudien. M. Denis VINCENT. Au terme de cette intéressante visite, M. le Curé de l'Abbaye présenta à ses hôtes une Vierge à l'Enfant, statue en bois fin XVI<sup>e</sup> siècle.

Après l'église de l'Abbaye, c'est à la chapelle des Chauvins qu'amis du Vieux Saint-Claude et du Grandvaux accordèrent leur attention, avisant sur le portail la date de 1628 et l'inscription : *misericordias domini in aeternum cantabo*. La Vierge aux donateurs que l'on remarque à l'intérieur fut offerte au XVIII<sup>e</sup> siècle par un membre de la famille Crestin, Jean chevalier de Saint-Louis, ou Claude "Seigneur des Chauvins".

Le "Pardon" des Guillons, où les visiteurs firent halte un instant est un petit oratoire datant de 1605 et portant l'inscription suivante :

Vous saints qui reluisez, glorieux dans les cieux  
Guidez-moi tellement par les vagues du monde  
Que je puisse arriver au port délicieux  
Où le souverain bien heureusement abonde

Au sujet de cet oratoire et de la restauration qu'exige son état, M. le Maire a précisé que le nécessaire serait fait dans un proche avenir. Le terme de cet itinéraire était les Piards, avec la chapelle Saint-Rémy. La vice-présidente des "Amis du Grandvaux" y donna lecture de la demande d'autorisation de construire une chapelle formulée en 1483, par l'abbé Piard, puis de l'acte d'autorisation délivré par le pape le 14 août de la même année. Ce n'est que le 7 juin 1493 que la chapelle fut consacrée. Présentement, on peut y admirer

2 statues en bois, du XVIIIe, l'une de Saint-Rémy, l'autre de la Vierge au rosaire. Quant à la cloche qu'on y voit encore, c'est la plus ancienne du diocèse, sa bénédiction remontant au 4 décembre 1488. Un document conservé à la mairie des Piards fait état de ce sanctuaire. Il s'agit de la Bulle Raphaël, communément appelée Bulle des Piards, par laquelle le Pape Léon X accordait des indulgences à tous ceux qui apporteraient leur contribution à l'entretien et à la sauvegarde de ladite chapelle.

Cette série de visites fort instructives comme on le voit, trouva sa conclusion autour d'un excellent petit vin blanc. S'il est vrai que le "non in solo pane vivit homo" de l'évangile convient parfaitement à l'amateur de nourritures spirituelles, son contraire ne messied nullement à l'humaniste qu'il veut être : les bons moines d'autrefois ne méprisaient point le nectar auquel - trop généreusement sans doute - fit honneur notre ancêtre Noë.

André VILLERMOZ

## BRANLE DU HAUT-JURA

NOTE PAR ALBERT DELORT

L'allemande dont il s'agit n'est pas une citoyenne de l'ancien Reich qui n'existait que depuis Bismarck. Pour nos vieux qui ont fait cette chanson, "allemand" voulait simplement dire "personne de langue allemande". C'était peut-être une voisine bernoise. Car les bernois avaient de bons rapports avec les jurassiens d'ici. Pendant des siècles, les abbés de Saint-Claude et les parlementaires de Dole faisaient appel à leur aide armée pour se défendre des agressions françaises ou savoyardes. Et dans les vieilles chroniques on les appelait des allemands. De même que jusqu'au désastreux traité de Nimègue, nos ancêtres s'appelaient "les bourguignons" (Tiré du recueil "Chansons Populaires Comtoises" de Garneret et Oulot).

Dedans notre village, il y a t'une allemande

De - dans no - tre vil - lage ô qué, il y a t'une al - le - man -  
de (bis) Qui veut se ma - ri - er, ô qué tra - la - la ô qué tra - la  
la! Qui veut se ma - ri - er: Per - sonne ne la de - man - de .

- |                                       |                                     |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Dedans notre village, ô qué, ) bis | 2. Qui veut se marier, ô qué, ) bis |
| Il y a t'une allemande                | Personne ne la demande              |
| Qui veut se marier                    | Le fils du cordonnier               |
| ô qué tra la la (bis)                 | ô qué tra la la (bis)               |
| Qui veut se marier                    | Le fils du cordonnier               |
| Personne ne la demande                | En a fait la demande                |

3. En a fait la demande, ô gué  
En a fait la demande  
Le père le veut bien  
La mère en est contente
4. La mère en est contente, ô gué  
La mère en est contente  
Mais les parents des deux  
Se sont brouillés ensemble
5. Se sont brouillés ensemble, ô gué  
SE sont brouillés ensemble  
Brouillés ou non brouillés  
Ils coucheront ensemble
6. Ils coucheront ensemble, ô gué  
Ils coucheront ensemble  
Dans un grand lit carré  
Orné de roses blanches
7. Orné de roses blanches, ô gué  
Orné de roses blanches  
Aux quatre coins du lit  
Le rossignol y chante .

---

---

LA CASCADE DE LA VOUIVRE (CHARLES THURIET) EXTRAITS

Connaissez-vous cette cascade  
Qui, dans l'ombre d'un petit val,  
Fait entendre sa sérénade,  
A mi-côte de Cinquétral ?

Dans ses caprices la nature,  
A qui sait être son amant,  
Montré parfois, en miniature,  
Tout ce qu'elle a de plus charmant.

On écoute le bruit de l'onde,  
Longtemps, avec dévotion ;  
Plus la solitude est profonde,  
Plus profonde est l'émotion .

Ce torrent, on ne peut le suivre,  
Tant son cours est accidenté,  
Et l'on sait que par une Vouivre  
Jadis ce lieu fut fréquenté .

Le dragon-femme à l'oeil unique  
Dormait le jour sous ce rocher .  
Nul, au rapport de la chronique,  
N'osait alors s'en approcher .

Sa soif était, dit-on, si vive,  
Que, pour boire plus librement,  
Elle déposait sur la rive  
Son oeil, précieux diamant .

Ce mythe est écrit dans un livre  
Dont les feuillets sont vermoulus .  
On parle encore de la Vouivre ;  
Mais dès longtemps on n'y croit plus .

Pourtant le pâtre, en la nuit noire  
Voyant passer un astre errant,  
DIT : C'est la Vouivre qui va boire  
A la cascade du torrent .

